

# Rapport annuel 2011

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011



Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes

## LE LEVIER

*Faisons de nos membres de vrais coopérateurs !*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.-</b>	<b>Mise en Contexte</b>	<b>3</b>
<b>II.-</b>	<b>Avis de Convocation</b>	<b>4</b>
<b>III.-</b>	<b>Message du Président</b>	<b>7</b>
<b>IV.-</b>	<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>9</b>
	IV.1.1.- Les réalisations	9
	IV.1.2.- Promotion de la culture réseau	10
	IV.1.3.- Relations avec les partenaires	10
	IV.1.4.- Les développements	11
	IV.1.5.- Les perspectives	12
	IV.2- Le rapport financier	14
	IV.2.1- <i>Le Bilan</i>	15
	IV.2.2- <i>États des revenus et dépenses</i>	16
	IV.2.3- <i>Notes Afférentes Aux États Financiers</i>	17
	IV.2.4- <i>Sommaire des résultats de la Fédération LE LEVIER</i>	22
	IV.2.5- <i>Sommaire des résultats des 22 caisses fédérées</i>	24
	IV.3- Le budget	26
<b>V.-</b>	<b>Rapport du Comité de Surveillance et de Déontologie</b>	<b>27</b>
	V.1-Formation du bureau	27
	V.2- Réunion de travail avec la Direction générale de la Fédération	27
	V.3-Visite terrain	28
	V.4- Perspectives du CSD pour l'exercice 2011-2012	29
<b>VI.-</b>	<b>Renouvellement des conseillers au sein des organes</b>	<b>30</b>
<b>VII.-</b>	<b>Les fonctions stratégiques</b>	<b>31</b>
	Organigramme de la Fédération LE LEVIER	33
<b>VIII.-</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>34</b>
	VIII.a) Présentation de la caisse SOCOLAVIM	34
	VIII.b) Les publications de l'année 2011	35

# I. Mise en Contexte

*Faisons de nos membres de vrais coopérateurs! Brillant slogan sous lequel se présente le rapport annuel de la cinquième assemblée générale annuelle de la Fédération LE LEVIER. Cette assemblée est l'occasion pour la caisse SOCOLAVIM d'accueillir la Fédération, les délégués des caisses membres et utilisatrices, les représentants des institutions partenaires et autres invités spéciaux à Saint Marc où prend place cette grande manifestation.*

*La période fiscale octobre 2010-septembre 2011 s'est révélée une année de travail assidu où la solidarité internationale s'est vite concrétisée. Décrites un peu plus loin à travers ce rapport, les activités réalisées au cours de cette période démontrent les efforts d'amélioration de l'appui aux caisses tant à travers les changements effectués au niveau de la structure opérationnelle de la Fédération, l'augmentation du nombre des caisses fédérées, la reconstruction des caisses affectées par le séisme, la professionnalisation du personnel et le développement de produits de crédit aussi bien que par l'appui technique et financier provenant des différents partenaires au réseau LE LEVIER à travers la signature d'accords de coopération.*

*La Fédération invite donc ses chers lecteurs à prendre connaissance des activités du réseau LE LEVIER et de ses caisses membres en particulier qui ne cessent de travailler à la satisfaction de la population. L'année 2012, consacrée mondialement au mouvement coopératif, sera l'occasion pour ce réseau fort de caisses populaires de poursuivre l'idéal de faire de ses membres de vrais coopérateurs.*

## II. Avis de Convocation

Pétion-ville, le 9 Janvier 2012

Aux membres de la Fédération Le Levier

Chers Membres,

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes LE LEVIER vous présente ses compliments et convoque toutes les caisses membres à sa cinquième Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à **LE TROQUET CAFÉ THÉÂTRE, sis au numéro 65 de la rue Pivert à Saint-Marc, le samedi 11 février 2012 à compter de 10 heures 30 AM.**

Les représentants des caisses membres présents auront l'opportunité de prendre connaissance des rapports et de délibérer sur certains points de l'ordre du jour annexé à la présente

Le Conseil d'Administration vous prie de croire, Chers Membres, à l'assurance de ses salutations les meilleures, et vous souhaite déjà la plus cordiale bienvenue.

N.B. : Dans le cadre du renouvellement du tiers des postes au sein des conseils, deux postes sont à combler au sein du C.A. et un poste au sein du CSD. Pour le C.A., il s'agit du poste réservé à la zone protégée du grand Centre et d'un poste non protégé.

Les dépôts de candidature doivent être effectués conformément aux vœux de l'article 27 des règlements de régie interne de la Fédération soit 15 jours avant la date prévue pour l'Assemblée.

Julio Innocent  
Président du Conseil d'Administration





## 5<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LE TROQUET CAFÉ THÉÂTRE,  
65 , rue Pivert, Saint-Marc,  
samedi 11 février 2012

---

---

### Ordre du jour

1. Hymne national, Hymne à la coopération, Mots de bienvenue
2. Constat du quorum et ouverture officielle de l'Assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du Procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire
5. Accueil des nouvelles caisses membres
6. Message du Président à l'Assemblée Générale
7. Présentation de la caisse SOCOLAVIM
8. Rapport du Conseil d'Administration
  - a. *Rapport des activités et Perspectives*
  - b. *Présentation des états financiers pour l'exercice clos au 30 septembre 2011*
  - c. *Analyse sommaire de la situation financière de la Fédération et du réseau*
  - d. *Présentation du budget de l'exercice 2011/2012*
9. Présentation du rapport du comité de surveillance et de déontologie
10. Élection au sein des organes
11. Questions d'intérêt général
12. Levée de l'Assemblée.

# 5

## bonnes raisons de faire affaire avec une caisse populaire membre de la Fédération Le Levier

Les caisses membres de la Fédération LE LEVIER disposent des avantages compétitifs par rapport aux autres institutions financières du pays :

- 1- **Selon la loi, la Fédération LE LEVIER est responsable financièrement de ses caisses membres. Elles sont donc régulièrement inspectées et vérifiées par les services professionnels concernés de la Fédération.**
- 2- **Les caisses populaires membres de la Fédération LE LEVIER sont supportées financièrement par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) et techniquement par Développement International Desjardins (DID) qui est l'émanation du Mouvement Desjardins de plus d'un siècle d'expérience dans la gestion de caisses populaires.**
- 3- **Les caisses populaires membres de LE LEVIER sont régulièrement inspectées par la Banque de la République d'Haïti.**
- 4- **Les caisses membres de la Fédération LE LEVIER sont présentes dans tous les départements du pays et plusieurs sont interconnectées. Grâce au service InterCaisses, on peut avoir accès à l'ensemble des caisses du réseau à condition d'être membre d'une seule caisse. Plus besoin de se déplacer avec de l'argent comptant. On peut, par exemple, effectuer son dépôt à la caisse SOCOLAVIM de Saint Marc et retirer ensuite son argent à la caisse KOTELAM ou CPSA de Port-au-Prince.**
- 5- **Les Caisses populaires membres de la Fédération LE LEVIER utilisent donc des outils répondant aux normes de la nouvelle technologie.**

Des informations additionnelles sont disponibles sur le site web de la Fédération:  
[www.lelevier.ht](http://www.lelevier.ht)



*Julio Innocent,  
Président du Conseil  
d'Administration*

### III. Message du Président

Le Conseil d'Administration de la Fédération Le Levier se sent heureux d'être associé à une caisse du réseau dans l'organisation de sa cinquième Assemblée Générale à Saint-Marc. Il s'agit d'un signal fort lancé aux fins de nous rapprocher davantage tout en cimentant l'engagement pris quant à la mise en place de services financiers sur tout le territoire en faveur des populations les moins favorisés. Au-delà du bilan, cette occasion doit nous interpeller sur les grands enjeux de la microfinance tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Nous venons de vivre une année 2011 opposée à celle de 2010, rassasiée de points positifs et au cours de laquelle nous avons pu tester notre résilience aux chocs naturels. La convergence des efforts a permis à certaines caisses touchées par le désastre du 12 janvier 2010 de se redresser et de reprendre le chemin de leur constance. L'empirement de la situation aurait eu des répercussions néfastes sur l'ensemble du réseau parce que la Fédération doit garantir la solvabilité et la liquidité des caisses membres.

Une année où la solidarité internationale s'est vite concrétisée en nous permettant de travailler à la relocalisation de certaines caisses, de constituer un fonds de sécurité pour mieux sécuriser les épargnes des sociétaires et d'implémenter, à travers les caisses membres, des projets à caractère communautaire.

Pour l'année 2012, nous devons nous accrocher à des objectifs plus ambitieux parce qu'elle correspond à l'année internationale des coopératives avec pour thème retenu par l'ONU "Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur". Ce thème invite nos caisses populaires à développer davantage au profit de l'amélioration de la situation de leurs membres et à ceux-ci d'en faire un usage plus profitable de leurs caisses, d'où le slogan de la Fédération en lien avec ce thème: «**Faisons de nos membres de vrais coopérateurs**».

La Fédération, en se resserrant dans ses engagements et ses mécanismes financiers, doit pouvoir à court et à moyen termes:

- S'assurer de l'atteinte de son autosuffisance pour le financement de ses opérations et projets ;

- améliorer sa croissance et sa couverture du territoire ;
- se relocaliser pour garantir une meilleure visibilité physique ;
- alimenter la réflexion et se prononcer sur le cadre légal et réglementaire ;
- réfléchir sur des alternatives qui favorisent le développement et le rôle des coopératives d'épargne et de crédit pour mieux affronter les défis économiques et financiers ;
- identifier des initiatives aidant à promouvoir la prospérité durable des caisses et de leurs membres ;
- développer davantage de produits et de services pour permettre à ses caisses de mieux répondre aux besoins de leurs membres ;
- s'associer davantage à des réseaux à l'échelle mondiale pour créer une puissante source d'influence dans les sphères économique et politique ;

Pour terminer, permettez-nous de reprendre cette maxime aphoristique : “ Pour faire de bons équipiers, les individus doivent être capables : de communiquer ouvertement avec franchise, d'affronter des différences, de résoudre des conflits et de sublimer leurs objectifs personnels pour le bien de l'équipe.”

Julio Innocent  
Président du Conseil d'Administration





# IV. Rapport du Conseil d'Administration

Pour une cinquième fois, le Conseil d'Administration de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes « LE LEVIER », conformément à ses statuts, se fait le devoir de donner acte de ses réalisations à ses membres pour l'exercice clos au 30 septembre 2011.

L'année n'a pas été facile et il demeure toujours difficile de surmonter le traumatisme du dernier séisme, car les dégâts sont toujours palpables et certains observateurs croyaient même à la faillite de certaines caisses. Grâce au courage et à la détermination des dirigeants et des employés, à l'expertise de la Fédération, aidée de ses partenaires, le réseau des caisses voit aujourd'hui le bout du tunnel et il maintient un pied dans la cité. Tel est le cas des caisses de l'Ouest du réseau qui ont refait rapidement surface et qui connaissent une nette amélioration de leurs situations financières en date de leur dernière fin d'exercice, le 30 septembre 2011. Les quatre caisses fédérées de ce département frappées par le séisme, qui avaient enregistré un déficit consolidé au 30 sept 2010 totalisant plus de trente et un millions de gourdes (31 M), réalisent cette année un excédent net de plus de treize millions de gourdes (13 162 172). Tout ceci est pour démontrer combien l'avenir du pays peut aussi reposer sur ce secteur qui possède une capacité de résilience hors du commun.

## IV.1.1.- Les réalisations



*Atelier pratique : visite de validation par les formateurs et les agents de crédit de la Fédération et des caisses.*

L'appui technique aux caisses tant au niveau de la gouvernance que des opérations s'est effectué tout au long de l'année et il est surtout marqué par le renforcement des capacités des caisses pour le financement des filières agricoles et l'utilisation de la ligne de garantie de crédit mise à la disposition

de la Fédération par le programme DCA de l'USAID, l'informatisation de trois nouvelles caisses portant à 20 le nombre de caisses informatisées sur les 22 fédérées ainsi que le démarrage des opérations de transfert d'argent utilisant la plateforme IRNET.

Dans le cadre de la professionnalisation du crédit agricole et le renforcement des capacités des caisses, les connaissances des dirigeants et du personnel de crédit de 17 caisses ont été améliorées pour mieux apprécier les demandes de financement en crédit agricole des membres. De plus, des fiches de produits ont été développées pour plusieurs filières.

En fin d'exercice, le portefeuille de crédit agricole du réseau se chiffrait à plus de cent vingt-cinq millions de gourdes ( 125 000 000 ) dont un montant de plus de vingt cinq million ( 25 000 000 ) couvert par la ligne de garantie DCA.

Les caisses populaires CPD, COOPECPRA, et CAPOMAR ainsi que le comptoir de la SOCOLAVIM à

Pont-Sondé ont vu leur offre de services améliorée suite à leur informatisation avec le logiciel transactionnel SAF-2000.

Les opérations de transfert de fonds à partir de la plateforme IRNET ont débuté depuis septembre 2011 et elles s'annoncent très prometteuses en termes de sources de revenus additionnels tant pour les caisses que pour la Fédération. Des protocoles sont en élaboration pour faciliter le déploiement de cette offre de service à plus grande échelle et des appuis financiers sont démarchés au profit des caisses non encore équipées de matériels informatiques et de télécommunication appropriés.



L'amélioration de la situation des portefeuilles de crédit des caisses, surtout victimes du séisme, a fait

l'objet de préoccupations pour la Fédération tout au long de l'exercice. En conséquence, des plans de redressement de portefeuille ont été élaborés avec et pour les caisses les plus à risque et ces dernières ont bénéficié d'un appui rapproché, ce qui est un des facteurs justifiant le redressement de leurs situations financières. La Fédération entend poursuivre cette démarche chaque fois que le portefeuille de crédit d'une caisse accusera un niveau d'impayés important.

Dans ses prérogatives de surveillance, la Fédération a réalisé 35 missions de vérification, 13 missions d'inspection et 9 missions d'examens. En fonction des dispositions arrêtées, toutes les caisses désireuses ont pu réaliser leur assemblée générale pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 dans le délai fixé par la loi. Les copies de tous les rapports d'inspection et de vérification des caisses fédérées ont été acheminées à la BRH conformément aux prescrits des normes prudentielles.

Plusieurs séances de formation ont été réalisées au profit des employés de certaines caisses membres sur la gestion de l'accueil « client » et sur la gestion de la performance des employés.

#### **IV.1.2.- Promotion de la culture réseau**

En vue de renforcer la culture réseau et de faciliter les échanges et la participation de tous les acteurs dans la détermination des grands enjeux et du développement de la Fédération, des rencontres régulières ont été planifiées et réalisées au cours de l'exercice. C'est également dans cette optique que les Présidents et les Directeurs des caisses fédérées et de quelques caisses utilisatrices ont participé à des rencontres régionales dans le cadre de l'élaboration du budget de l'exercice 2011/2012.

Plusieurs éléments de visibilité sont également en utilisation et/ou en phase de conception pour amplifier l'image réseau, notamment : les enseignes, les cartes de visite avec un arrière-plan uniforme disponible pour la présentation de toutes les ressources de la Fédération et des caisses membres, etc.

#### **IV.1.3.- Relations avec les partenaires**

Plusieurs protocoles signés avec des organisations partenaires ont permis à la Fédération de rendre disponibles, pour plusieurs de ses caisses, des fonds pour augmenter leur capacité d'offrir du crédit à leurs membres prioritairement pour le

financement d'activités génératrices de revenus. Nous profitons de l'occasion pour remercier au nom des caisses du réseau le Ministère des Relations internationales du Québec (MRI) qui a mis à la disposition de la Fédération une ligne de

crédit de neuf cent mille dollars canadiens ( 900 000) pour faciliter le financement des petites et moyennes entreprises en Haïti.

Plusieurs caisses ont été identifiées et elles ont déjà signé des protocoles avec la Fédération pour l'utilisation de cette ligne dont le décaissement se fera sur cinq ans. Le même scénario est retenu pour l'utilisation de la partie du fonds Desjardins post-séisme dédiée à la relance des activités de crédit dans certaines caisses. Les parties du fonds Desjardins post-séisme allouées à la relocalisation des caisses victimes et au financement de certaines initiatives communautaires ont été décaissées. Toutes les caisses de la zone sinistrée ont pu malgré leurs situations financières difficiles, répondre à certaines demandes formulées par les organisations de leur communauté de proximité et jouer ainsi leur rôle social.



*Séance de formation et de mise à jour sur les méthodes d'octroi du crédit aux entrepreneurs pour les responsables et les agents de crédit des caisses*

La démarche devant conduire à la professionnalisation du financement au logement et l'octroi

d'une ligne de crédit aux trois caisses concernées par le projet « Élaboration et mise en œuvre dans les caisses populaires de produits financiers à moyen et long terme pour les personnes à faible revenu » financé par la BID, est dans sa phase de lancement suite à la signature d'un protocole entre la Fédération et le programme BID-FORMIN.

Dans le cheminement visant l'intégration de la Fédération à la chambre de compensation, une étape importante vient d'être franchie : le Conseil d'Administration de la BRH vient d'autoriser officiellement l'adhésion de la Fédération à la chambre de compensation. Les arrangements techniques et administratifs sont actuellement en cours en vue de la mise en opération des services chéquiers et de la participation effective de la Fédération aux séances de compensation.

La Fédération a augmenté son membership au cours de cet exercice qui est passé de 20 à 22 caisses fédérées de septembre 2010 à septembre 2011 ce qui permet à ce réseau d'étendre ses services à un fragment de population encore plus important. Plusieurs caisses utilisatrices pour lesquelles les critères quantitatifs et qualitatifs sont déjà atteints, attendent leur reconnaissance officielle des autorités compétentes pour intégrer la Fédération.

Au cours de l'exercice 2010/2011, la Fédération a participé à plusieurs tables d'échange et/ou de formation en Haïti et ailleurs aux côtés de représentants d'autres organisations publiques ou privées.

#### **IV.1.4.- Les développements**

Grâce à la contribution du Mouvement Desjardins, la Fédération a profité de plusieurs missions d'expert qui l'ont aidé entre autres à mettre en place des outils de sécurité au niveau du système SAF-2000, de la télécommunication, du contrôle interne et de la gestion des ressources humaines.

Les outils développés pour la sécurité informatique et Internet seront implantés dans toutes les caisses, ce qui aura pour impact de réduire considérablement les problèmes rencontrés sur SAF. Une nouvelle version du logiciel transactionnel, le SAF 4.3, vient d'être pilotée de façon concluante dans une caisse et elle sera déployée dans l'ensemble des caisses au cours de l'exercice 2012.

#### IV.1.5.- Les perspectives

En lien avec les réalisations et dans un objectif d'amélioration constante, le Conseil d'Administration de la Fédération LE LEVIER se donne un certain nombre de soucis dont particulièrement les suivants :

- S'assurer de l'atteinte de son autosuffisance pour le financement de ses opérations et de ses projets;
- améliorer sa croissance et sa couverture du territoire ;
- se relocaliser pour garantir une meilleure visibilité physique ;
- se restructurer pour garantir une meilleure qualité de services aux caisses ;
- alimenter la réflexion et se prononcer sur le cadre légal et réglementaire ;
- réfléchir sur des alternatives qui favorisent le développement et le rôle des coopératives d'épargne et de crédit pour mieux affronter les défis économiques et financiers ;
- identifier des initiatives aidant à promouvoir la prospérité durable des caisses et de leurs membres;
- développer davantage de produits et de services pour permettre à ses caisses de mieux répondre aux besoins de leurs membres ;
- s'associer davantage à des réseaux à l'échelle mondiale pour créer une puissante source d'influence dans les sphères économique et politique.

Plus particulièrement, au cours de l'exercice 2011/2012 la Fédération attèlera son équipe sur:

- le déploiement du service chéquier;
- l'offre du service de dépôt-salaire pour les fonctionnaires et pensionnés publics;
- l'amélioration des capacités des ressources tant de la Fédération que des caisses sur le financement du crédit aux entreprises;
- la relance des opérations InterCaisses;
- le déploiement de l'offre de service de transfert de fonds avec la plateforme IRNET;
- la gestion de la coopération technique avec la BID pour le montage et la mise en marché de produits financiers destinés au logement;
- la gestion de l'offre de crédit à partir de son fonds de liquidité;
- la conclusion d'un contrat d'assurance au profit des ressources humaines des caisses;
- l'utilisation et la gestion du fonds de sécurité au profit des caisses insolvables;
- la gestion des relations avec les partenaires actuels et potentiels;
- la migration vers un nouveau système d'information de gestion;
- l'offre de service de paiement utilisant la technologie du "mobile banking".
- 

Le pays regorge de problèmes de toutes sortes et les solutions à ces difficultés semblent être toutes attendues du secteur de la microfinance tout particulièrement de la microfinance coopérative qui appartient aux plus démunis et qui se rattache davantage à leurs causes de par même leur proximité.

C'est pourquoi le Conseil sollicite davantage l'adhésion aux valeurs de cette Fédération des dirigeantes et dirigeants des caisses fédérées et utilisatrices qui s'engagent dans la noble mission de servir leurs communautés et qui travaillent quotidiennement à leur développement durable. Elle s'incline donc par devant leur indéfectible engagement dans la lutte pour le changement social.

L'année 2011 a été dure et riche en rebondissements, en épreuves difficiles et pénibles. Mais avec fierté, grandeur d'âme et sous la magnificence du grand architecte de l'univers, la Fédération LE LEVIER a survécu malgré toutes les perturbations et le Conseil d'Administration a su mener la barque à bon port car la table du Conseil d'Administration est une table de présidents de caisses : « ce sont des cavaliers blanchis sous le harnais »

« Si le combat est de taille, l'engagement est noble »

*Le Conseil d'Administration*

## IV.2.- Le Rapport financier



**THOMAS, BOIS & ASSOCIES**  
Experts-Comptables C.P.A.H  
Conseillers en Gestion

**Aux membres de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH)  
LE LEVIER**

### **OPINION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES**

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH) – LE LEVIER au 30 Septembre 2011 ainsi que les états des résultats, de la répartition et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Les états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été vérifiés par d'autres vérificateurs dont le rapport nous a été communiqué et notre opinion en ce qui a trait aux soldes au 30 septembre 2009 est basée strictement sur le rapport de ces vérificateurs.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes internationales de vérification. Celles-ci requièrent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude sur la validité des données, l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers et leur conformité aux Principes Comptables Généralement Reconnus (PCGR) et appliqués aux institutions financières. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous croyons que notre vérification fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, ces états financiers, présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH) – LE LEVIER au 30 septembre 2011 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux directives de la Banque de République d'Haïti et aux Principes Comptables Généralement Reconnus (PCGR) appliqués aux Institutions Financières.

  
**THOMAS, BOIS ET ASSOCIES**  
**18 janvier 2012**  
**Port-au-Prince, Haïti**

15 bis, rue Nissage Sagot (Delmas 31) Delmas ☎ : 2813-3740/ 2510-5273/ 3786-4758 • Fax : (248-7875) P-au-P  
2, rue 10 A et Qui ☎ : 262-4279 / 262-4281 • Fax : (262-4279) Cap-H  
Email: [mloma52@hotmail.com](mailto:mloma52@hotmail.com)  
[info@thomasboisetasociés.com](mailto:info@thomasboisetasociés.com)

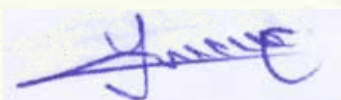
## IV.2.- Le Bilan

### FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH) LE LEVIER BILANS

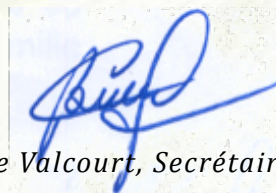
Aux 30 septembre 2011 et 2010

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Note	2011	2010
<b>ACTIF</b>			
<b>Court Terme</b>			
Disponibilités	(3)	19 446 353	7 067 194
Placements	(4)	281 000 000	213 000 000
Cotisations à Recevoir	(5)	<u>4 242 973</u>	<u>3 538 696</u>
		<b>304 689 326</b>	<b>223 605 890</b>
<b>Long Terme</b>			
Immobilisations Corporelles Nettes	(6)	<u>1 770 656</u>	<u>2 259 019</u>
Autres éléments d'Actifs	(7)	<u>7 512 291</u>	<u>4 249 047</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b><u>313 972 273</u></b>	<b><u>230 113 956</u></b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Court Terme</b>			
Dépôts des membres	(8)	232 355 285	202 029 594
Créditeurs Projets	(9)	67 902 125	15 194 052
Autres éléments de passifs	(10)	<u>8 837 486</u>	<u>9 690 901</u>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>309 094 896</b>	<b>226 914 547</b>
<b>AVOIR</b>			
Capital Social	(11)	1 100 000	900 000
Réserve Légale		236 700	236 700
Autres Réserves	(12)	1 650 000	1 350 000
Fonds de Prévoyance		731 266	2 125 828
Excédent (Déficit) de l'exercice en cours		<u>1 159 411</u>	<u>(1 413 119)</u>
<b>TOTAL DE L'AVOIR</b>		<b>4 877 377</b>	<b>3 199 409</b>
<b>TOTAL PASSIF ET DE L'AVOIR</b>		<b><u>313 972 273</u></b>	<b><u>230 113 956</u></b>



Julio Innocent, Président du CA



Belette Valcourt, Secrétaire

## IV.2.2- États des revenus et dépenses

### FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH)

#### LE LEVIER

#### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour les Exercices Terminés les 30 septembre 2011 et 2010

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Annexe	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>REVENUS D' OPÉRATIONS</b>			
Cotisations et Contributions Nettes	(1)	18 857 089	14 856 599
Subventions de Fonctionnement et autres	(2)	19 682 349	15 300 808
Produits Financiers	(3)	<u>600 459</u>	<u>161 030</u>
		<b>39 139 897</b>	<b>30 318 437</b>
<b>DÉPENSES D'OPÉRATIONS</b>			
Personnel	(4)	21 747 521	19 078 474
Frais d'Aministration	(5)	17 072 796	13 560 722
Amortissements	(6)	789 523	680 666
Frais Financiers	(7)	<u>330 029</u>	<u>45 894</u>
<b>TOTAL DÉPENSES D' OPÉRATIONS</b>		<b>39 939 868</b>	<b>33 365 756</b>
Excédents avant impôts et autres Revenus		<u>(799 971)</u>	<u>(3 047 319)</u>
<b>Autres Revenus</b>	(8)	<b>1 959 382</b>	<b>1 634 200</b>
<b>EXCÉDENT AVANT IMPÔTS</b>		<b>1 159 411</b>	<b>(1 413 119)</b>
Impôts sur le Revenu		-	-
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>		<u><b>1 159 411</b></u>	<u><b>(1 413 119)</b></u>



**FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH)  
LE LEVIER**

**IV.2.3- Notes afférentes aux États Financiers**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Note 3.- DISPONIBILITÉS</b>		
Petite caisse	25 000	2 073
Caisse Centrale Desjardins USD	1 490 242	42 196
Unibank HTG # 102-1021-823718	7 611 400	3 795 945
UnibanK USD # 102-1022-823726	9 965 827	2 796 731
BNC HTG # 296000082	23 590	1 920
BNC USD # 2961000065	824	4 759
BRH HTG # 154357814	<u>329 470</u>	<u>423 570</u>
	<b><u>19 446 353</u></b>	<b><u>7 067 194</u></b>
 <b>Note 4.- PLACEMENTS</b>		
<i>Les placements en bons de la BRH proviennent des dépôts à terme des membres et des fonds mis à disposition des Caisses dans le cadre du protocole d'entente entre la Fédération et l'ACDI relatif au crédit écolage, au Projet H-FIVE et au Fonds MRI.</i>		
Bons de la BRH	<u>281 000 000</u>	<u>213 000 000</u>
 <b>Note 5.- COTISATIONS À RECEVOIR</b>		
<i>Les cotisations à recevoir sont constituées des cotisations de 22 caisses fédérées et 22 caisses utilisatrices des services de la Fédération. Au 31 décembre 2011, les caisses fédérées ont versé 99% de leur cotisation pour l'exercice 2010-2011 et celles utilisatrices 69% de leur contribution pour l'exercice 2010-2011.</i>		
<i>Les cotisations à recevoir sont constituées de 50% des cotisations non acquittés par les caisses fédérées.</i>		
Caisses Fédérées et Utilisatrices	11 387 212	10 652 785
Provision pour pertes sur Cotisations	<u>(7 144 239)</u>	<u>(7 114 089)</u>
	<b><u>4 242 973</u></b>	<b><u>3 538 696</u></b>

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏÏENNES (FECAPH)

LE LEVIER

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 6.-IMMOBILISATIONS NETTES

Désignation	Coût	Addition	Disposition	Total	Dotation 2011	Dotation 2010	Dotation Total	Valeur Comptable
Mobilier et Equip. de bureau non Subv.	9 291,00	66 747,99	-	76 038,99	6 674,80	9 291,00	15 965,80	60 073,19
Mobilier et Equip. de bureau Subv.	230 000,00	23 444,78	-	253 444,78	48 735,20	-	48 735,20	204 709,58
Matériel Informatique Non Subv.	20 375,00	130 088,17	-	150 463,17	19 703,88	9 621,49	29 325,37	121 137,80
Matériel Informatique Subvent.	-	35 946,00	-	35 946,00	998,50	-	998,50	34 947,50
Matériel électrique	339 230,87	44 932,80	-	384 163,67	145 601,80	80 923,91	226 525,71	157 637,96
Logiciel non subventionné	126 932,35	-	-	126 932,35	10 577,76	116 354,59	126 932,35	-
Matériel Roulant Non Subvent.	2 228 923,25	-	-	2 228 923,25	557 230,81	479 542,28	1 036 773,09	1 192 150,16
	<u>2 954 752,47</u>	<u>301 159,74</u>	<u>-</u>	<u>3 255 912,21</u>	<u>789 522,75</u>	<u>695 733,27</u>	<u>1 485 256,02</u>	<u>1 770 656,19</u>

# FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH)

## LE LEVIER

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Note 7.- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS</b>		
ACOOPECH	3 724	119 809
Crédit Ecolage	54 900	319 285
Gates	-	19 625
DAI-FIP	-	-
Subvention à recevoir	-	-
Prets aux Caisses fédérées	4 445 710	500 000
Facturation des caisses	2 095 910	2 599 486
Fournitures de bureau	260 724	253 805
Débiteurs Divers	<u>651 322</u>	<u>437 036</u>
	<b><u>7 512 290</u></b>	<b><u>4 249 047</u></b>

#### Note 8.- DÉPÔTS DES MEMBRES

*Les dépôts à vue (opérations) InterCaisses sont introduits au niveau des caisses dans le cadre du protocole d'entente signé entre DID et la Fédération relatif au projet d'inter connectivité entre les caisses.*

*Les dépôts à terme représentent des montants déposés à la Fédération pour placements en bons BRH afin d'éviter la dépréciation des fonds détenus.*

Dépôt à vue Inter caisses	17 308 185	3 573 688
Dépôt à Terme des Caisses	210 500 000	198 455 906
Autres Dépôts	<u>4 547 100</u>	<u>-</u>
	<b><u>232 355 285</u></b>	<b><u>202 029 594</u></b>

**FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH)**  
**LE LEVIER**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Note 9.- CRÉDITEURS PROJETS</b>		
Les postes créditeurs "Projets" sont constitués des Fonds de DID, MRI, HI-FIVE et USAID. À l'exception de crédit écolage, tous ces projets sont nés après le séisme du 12 janvier 2010 et visent à développer et à professionnaliser le système de crédit au niveau des caisses membres de la Fédération tout en leur offrant de nouveaux produits financiers et non financiers.		
Crédit - Ecolage	13 444 223	14 500 315
DAI-FIP	316 486	467 679
Banque Inter Américaine de Dev. (BID)	4 015	-
Ministère des Relations Int. (MRI)	15 054 429	-
Woccu /Hi Five	2 043 710	-
ACOOPECH	26 790	26 790
GATES	-	21 332
Fonds de Sécurité	35 511 747	177 936
Initiatives Locales	1 484 393	-
Subventions aux employés de la Fédération	<u>16 332</u>	<u>-</u>
	<b><u>67 902 125</u></b>	<b><u>15 194 052</u></b>

**Note 10.- AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS**

Intérêts Courus à payer	249 331	792 522
Salaires à Payer	537 647	463 898
Boni à payer	915 153	839 093
Inspection et Vérification à payer	878 795	938 590
IRI - Taxes et contibution à payer	638 402	132 403
Revenus Perçus d' avance	488 761	755 868
Impôt sur Excédent à payer	76 714	76 714
Subvention en immobilisation	204 710	230 000
Créditeurs divers	<u>4 847 973</u>	<u>5 461 814</u>
	<b><u>8 837 486</u></b>	<b><u>9 690 901</u></b>

# FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAÏTIENNES (FECAPH) LE LEVIER

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS Pour les exercices Terminés les 30 septembre 2011 et 2010

### NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de parts de qualification de cinquante mille et 00/100 gourdes (HTG 50,000.00) entièrement souscrites et entièrement payées par les membres.

La Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes (FECAPH)-Le Levier peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 50,000.00 gourdes, remboursables à vue dans certaines situations prévues par le décret.

Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales détenues.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

Capital social	Nombre de Parts sousc.	2011		Montant	2010
		Entièrement payés	Non entièrement payés		
Qualification	22	22	-	1, 100,000.	900,000.

### NOTE 12 – AUTRES RÉSERVES

Les autres réserves sont composées des droits d'adhésion que doivent acquitter une Coopérative d'Épargne et de Crédit pour devenir membre de la Fédération des Caisses Populaires Haïtiennes- Le Levier. Il est établi à soixante quinze mille et 00/100 gourdes (HTG 75,000.00) par membre.

## IV.2.4- Sommaire des résultats de la Fédération LE LEVIER au 30 SEPTEMBRE 2011

### Bilan

Au terme de l'exercice clos le 30 septembre 2011, l'actif total de la Fédération est évalué à 313,9 millions de gourdes soit une augmentation de 83,8 millions de gourdes correspondant à 36,4% par rapport à l'exercice antérieur. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des placements et des disponibilités de la Fédération qui ont crû respectivement de 68 millions et de 12,4 millions de gourdes.

L'épargne des caisses déposée à la Fédération totalise 232,4 millions de gourdes et elle représente

74% de l'actif total. Selon la politique de la gestion centralisée de la liquidité à la Fédération, les caisses fédérées doivent maintenir une norme d'environ 19% de leur épargne à la Fédération.

L'avoir totalise 4,8 millions de gourdes, soit une augmentation de 1,67 millions de gourdes, soit 52,5% par rapport à l'exercice 2009-2010. Cette variation est principalement due à l'accroissement du capital social relatif à l'adhésion de quatre nouvelles caisses et de l'amélioration de la rentabilité par rapport au 30 septembre 2010.

### L'ÉTAT DES REVENUS ET DEPENSES

#### Les revenus

Au terme de l'année fiscale se terminant le 30 septembre 2011, les revenus totaux de la Fédération sont de 41,09 millions de gourdes. Il s'agit d'un accroissement de 9,14 millions de gourdes, soit 28,6% par rapport à l'année dernière. Cette fluctuation est principalement due à l'accroissement des cotisations, des contributions, et des subventions. Les revenus de cotisations et contributions représentent 46,5% des revenus totaux, alors que les revenus de subventions représentent 48% des revenus totaux.

Les revenus nets de cotisations et de facturations s'élèvent à 18,9 millions de gourdes, soit une augmentation de 4 millions de gourdes par rapport à l'an passé. Cette augmentation est principalement due à des efforts de recouvrement consentis par l'administration et de l'amélioration de la santé financière des caisses. Il est important de mentionner que les cotisations et les contributions ont permis à la Fédération de couvrir 47,2% des dépenses d'opération contre 44,5% l'année dernière.

#### Les subventions

Les revenus de subventions représentent 19,6 millions de gourdes au 30 septembre 2011, soit une augmentation de près de 4,4 millions de gourdes, (28,6%) par rapport à l'année dernière. Elles permettent à la Fédération de couvrir 49,3% des dépenses d'opérations contre 45,9% l'an passé. Cette augmentation est principalement attribuable à un nouveau protocole signé entre la Fédération et ses partenaires suivant les besoins de la Fédération. Les subventions de l'Agence canadienne de développement international sont évaluées à 18,4 millions de gourdes soit 47% des revenus d'opération au 30 septembre 2011.

#### Les dépenses d'opérations

Au 30 septembre 2011, les dépenses d'opérations totalisent 39,9 millions de gourdes qui représentent une augmentation de 6,5 millions de gourdes soit une croissance de 19,9% par rapport à l'an passé. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des dépenses liées à la gestion du personnel et des frais d'administrations respectivement de 2,7 et de 3,5 millions de gourdes.

Les dépenses liées au personnel s'élèvent à 21,7 millions soit 54,5% des dépenses d'opérations globales.

Les frais d'administration, principalement composés des frais de déplacement du personnel, des frais de locaux, d'entretien du matériel roulant, d'honoraires professionnels sont chiffrés à 17,07 millions de gourdes avec une augmentation de 3,5 millions de gourdes et ils accusent une croissance de 25,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du nombre de déplacements de nos employés vers les caisses et au nombre de rencontres

des dirigeants pour permettre le partage de plus d'informations.

Tout ceci témoigne de la volonté de la Fédération d'accompagner ses caisses dans l'accomplissement de leurs objectifs durant l'année.

### **Les excédents**

L'excédent net de la Fédération est de 1, 159,411 gourdes par rapport à l'année dernière où elle enregistrait un déficit de 1, 413,119 gourdes. Cet excédent est dû principalement à un niveau de perception plus efficace des cotisations et des contributions et d'un apport additionnel de l'Agence canadienne de développement international.

#### IV.2.5- Sommaire des résultats des 22 caisses fédérées au 30 septembre 2011

L'actif consolidé des 22 caisses fédérées totalise 2,396 millions de gourdes pour une croissance annuelle de 27,1 % par rapport au 30 septembre 2010. Les disponibilités des caisses qui totalisent 881,9 millions de gourdes, soit près de 53 % de l'épargne des membres, sont donc nettement au-dessus de la norme prudentielle de la Banque de la République d'Haïti (BRH), fixée à 25 % de l'épargne. Il est bon de souligner que le montant des disponibilités par rapport à l'épargne est en diminution de 7 % par rapport à 2010. Si les disponibilités diminuent, le portefeuille de crédit a pour sa part connu une croissance très importante de près de 43 %, soit 381 millions de gourdes pour se situer à 1,270 millions de gourdes (solde net) au 30 septembre 2011. Les 22 caisses fédérées ont déposé 220,9 millions de gourdes à leur Fédération, dans le cadre de la gestion centralisée de la liquidité, alors qu'elles devraient déposer environ 312 millions de gourdes selon la politique de la Fédération. Il est également bon de souligner que la Fédération a versé aux caisses 3,7 millions de gourdes en intérêts sur leurs placements pour un rendement d'environ 1,85 %. Cette diminution de rendement par rapport à l'an passé (3,0 %) reflète bien la diminution de rendement des Bons BRH durant l'année écoulée.

En ce qui concerne l'épargne des membres qui totalise 1,7 milliards de gourdes, la croissance fut de 22,0 %, témoignant ainsi d'une confiance toujours grandissante des membres envers nos caisses. Malgré cette augmentation de l'épargne, certaines caisses ont bénéficié d'emprunts de certains bailleurs de fonds pour un montant qui totalise 76,3 millions de gourdes, soit une augmentation de 44,8 % par rapport à 2010.

Malgré des déficits d'opération de certaines caisses, l'avoir des membres et des caisses totalise 555,9 millions de gourdes, ce qui représente un ratio de 23,2 % par rapport à l'actif. Le niveau

de capitalisation est donc passé de 22,7 % au 30 septembre 2010 à 23,2 % au 30 septembre 2011, encore supérieur à la norme prudentielle de la Banque de la République d'Haïti (BRH) qui situe le ratio de capitalisation à 12,5 % par rapport à l'actif.

Au niveau de l'état des résultats, les excédents cumulés totalisent 103,8 millions de gourdes, soit une croissance de plus de 300 % par rapport à l'an passé. Cette performance remarquable est supérieure aux résultats d'avant le séisme du 12 janvier 2010. Cette importante variation de la rentabilité est principalement attribuable à l'augmentation des revenus nets d'intérêts (+54,2 millions). La croissance du volume des prêts et une meilleure gestion des disponibilités sont les principales explications de ce résultat. L'augmentation des autres revenus (+13,4 millions) combinée à une diminution très importante de la dotation à la provision pour créances douteuses de 40,8 millions de gourdes sont les autres facteurs qui ont contribué à ce redressement de la rentabilité. Le fait de constater une diminution du volume des prêts à risque, mesurée par l'indicateur du PAR 90 jours et plus, qui est passé à plus de 17 % au 30 septembre 2010 à moins de 10 % au 30 septembre 2011, est le résultat d'efforts consentis par les caisses fédérées afin que ces dernières atteignent des critères d'excellence au niveau de la gestion du crédit.

Finalement, les frais d'exploitation qui totalisent 220,3 millions de gourdes ont connu une croissance importante de 20,2 %, une croissance toutefois inférieure à celle de l'actif qui est de 27,1 %. Notons que parmi les dépenses d'exploitation, les dépenses liées à la gestion du personnel totalisent 94,9 millions de gourdes et représentent plus de 43% du total des dépenses d'exploitation. L'augmentation de cette importante dépense se justifie par la croissance du crédit qui doit être supportée par du personnel formé et compétent.



#### IV.2.5- a) Données consolidées des 22 caisses Fédérées

	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>Variation</b>
Actif	2 396 311 129	1 885 835 935	27,1%
Disponibilités	881 849 712	813 189 374	8,4%
Prêts nets	1 269 633 455	888 921 118	42,8%
Épargne des membres	1 665 967 120	1 365 947 718	22,0%
Emprunts	76 278 641	52 692 224	44,8%
Avoir	555 911 797	428 353 717	29,8%
Revenus d'intérêts nets	307 791 527	253 574 327	21,4%
Autres revenus	66 962 367	53 520 840	25,1%
Pertes sur prêts	51 085 946	91 873 033	-44,4%
Dépenses d'exploitation	220 333 407	183 333 227	20,2%
Excédents de l'exercice	103 777 289	25 819 776	301,9%

### IV.3- Le budget

	Budget 2011-2012	Budget 2010-2011	Variation en gourdes	Variation en%
<b>DÉPENSES RELIÉES AU PERSONNEL</b>	26 568 938	22 872 375	3 696 563	16,2%
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>				
Frais de dépôts (compensation)	500 000	0	500 000	N/S
Frais de locaux	3 091 200	4 191 600	-1 100 400	-26,3%
Carburant et entretien de la génératrice	424 400	0	424 400	N/S
Amortissement	673 933	813 933	-140 000	-17,2%
Publicité	1 426 000	1 446 000	-20 000	-1,4%
Assurances	440 621	489 431	-48 810	-10,0%
Entretien et réparations	996 150	1 382 398	-386 248	-27,9%
Carburant des voitures et motos	735 033	0	735 033	N/S
Fournitures de bureau	202 198	202 198	0	0,0%
Honoraires professionnels	1 260 000	800 000	460 000	57,5%
Frais de déplacement du personnel	5 850 000	5 313 200	536 800	10,1%
Frais de télécommunication / courrier	996 100	804 100	192 000	23,9%
Frais de réunion de l'assemblée générale	653 000	443 000	210 000	47,4%
Frais des dirigeants et formation	681 000	681 000	0	0,0%
Autres dépenses	500 000	14 000	486 000	N/S
<b>Sous-total DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 429 636</b>	<b>16 580 861</b>	<b>1 848 775</b>	<b>11,2%</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>44 998 573</b>	<b>39 453 236</b>	<b>5 545 338</b>	<b>14,1%</b>

	Budget 2011-2012	Budget 2010-2011	Variation en %
<b>CONSEILLERS EN GESTION</b>	8 751 099	8 879 553	-1,4%
<b>INSPECTION ET VÉRIFICATION</b>	8 584 470	8 589 670	-0,1%
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>	8 197 053	7 217 266	13,6%
<b>ADMINISTRATION</b>	7 846 143	5 508 456	42,4%
<b>INFORMATIQUE</b>	6 974 579	5 949 306	17,2%
<b>CRÉDIT</b>	4 645 230	3 308 985	40,4%
<b>TOTAL</b>	<b>44 998 573</b>	<b>39 453 236</b>	<b>14,1%</b>

# V.- Rapport du Comité de Surveillance et de Déontologie

Le travail du CSD a été plus substantiel comparativement à l'exercice précédent qui a été perturbé, entre autres, par le séisme du 12 janvier 2010, avec tous les dégâts que l'on connaît notamment sur l'économie nationale en général et sur l'économie du secteur coopératif en particulier.

Le rapport du CSD sera articulé autour de quatre (4) points essentiels :

- o La formation du bureau
- o La réunion de travail avec la Direction Générale de la Fédération
- o Une visite de terrain
- o Les perspectives du CSD pour l'exercice 2011-2012

## V.1-Formation du bureau

Concernant le bureau, les membres du CSD ont convenu de façon unanime de conserver la composition du bureau de l'exercice précédent, à savoir :

- Roosevelt COMPERE, Président**
- Ganius CAJUSTE, Secrétaire**
- Néoclès GUSTAVE, Membre**

## V.2- Réunion de travail avec la Direction générale de la Fédération

Les membres du CSD ont ensuite passé en revue leurs rôles et leurs responsabilités, tels que décrits à l'article 25 des statuts de la Fédération et c'est sur la base des prescrits de cet article que le Comité a contrôlé la marche des activités du CA de la Fédération.

Les constatations suivantes ont été faites :

- La Fédération dispose d'un rapport de vérification pour l'exercice 2009/2010 réalisé par une firme externe selon le vœu des statuts ;
- La Fédération dispose d'un registre où se trouvent consignés les procès-verbaux et les résolutions du CA et le quorum est toujours respecté ;
- La Fédération compte 40 employés lors du contrôle, mais le DG n'était pas en mesure de nous communiquer sur place la liste des normes de gestion de ce personnel;
- Du point de vue de la déontologie, il nous a été donné de remarquer que l'accent a été mis beaucoup plus sur les opérations de protection des dépôts des caisses et un peu moins sur la déontologie proprement dite.

## Lecture des correspondances

Une seule correspondance, datée du 7 mai 2011, figurait au dossier et avait été envoyée par la Fédération à la Coopérative KOTELAM rappelant notamment à celle-ci qu'elle a omis d'honorer entièrement ses engagements envers la Fédération pour les 2 derniers exercices (2009-2010 et 2010-2011), et dénonçant également certains agissements de la caisse qui seraient non conformes à la loi et aux statuts de la Fédération. Le CSD se réserve de faire un suivi de ce dossier auprès des conseils d'administration de la Fédération et de la KOTELAM.

## **Contrôle interne**

Le DG a présenté au CSD le rapport de contrôle interne élaboré par la firme d'Experts Comptables **Thomas Bois et Associés** pour l'exercice clos le 30 Septembre 2010 dans lequel sont relatées certaines faiblesses, telles par exemple :

- des procès-verbaux de réunions non signés ;
- absence de documents permettant de retracer les activités InterCaisses ;
- absence d'une politique relative à la gestion de la petite caisse ;
- absence d'un registre auxiliaire pour inscrire les comptes à recevoir ;
- les frais de missions et les salaires sont traités sur un même chèque, ce qui est pour le vérificateur anormal ;

Les membres du CSD étaient heureux d'apprendre que le Directeur général de la Fédération a déjà pris des dispositions pour corriger les irrégularités signalées.

Le CSD a suggéré que les salaires soient traités séparément des frais de mission.

## **V.3- Visite terrain dans les départements du Nord et du Nord-Est**

Comme il avait été planifié, le Comité de Surveillance et de Déontologie, au complet, a effectué

du 7 au 9 juillet 2011 une mission d'inspection dans les départements du Nord et du Nord-Est en compagnie du Directeur Général de la Fédération. L'objectif poursuivi a été l'évaluation du fonctionnement interne des organes dirigeants des caisses, ainsi que le niveau de mise en œuvre du Code de Déontologie. À ce compte, les membres du CSD ont visité quatre (4) caisses fédérées qui sont : KPTAT de Terrier Rouge, CPD de Fort-Liberté, KPLKM de Milot et CPF du Cap-Haitien.

Du point de vue méthodologique, le CSD a procédé de la façon suivante :

- Rencontres séparées avec les CA, CS et CC ;
- État des relations entre les organes dirigeants et entre les membres d'un même organe ;
- État des rapports entre ces caisses et la Fédération
- Niveau d'appropriation par ces caisses du Code de Déontologie

Au terme des rencontres, le CSD a constaté que les relations entre les membres des instances dirigeantes sont généralement bonnes, puisque les caisses continuent à fonctionner et à desservir leurs communautés respectives. Toutefois, il y a lieu de souligner certaines anomalies qui, si elles ne sont pas résolues, risqueraient de compromettre l'avenir de certaines de ces caisses. Citons à titre d'exemples :

### **CA :**

- Certains directeurs méconnaissent l'autorité des membres du CS et refusent d'ouvrir le coffre pour le contrôle des liquidités ;
- Certains employés pensent que seul le CA détient l'autorité à la caisse ;
- Méconnaissance dans certains cas de l'existence des outils de gestion de la caisse tels que le manuel des Normes Politiques et Procédures, les statuts et règlements internes de la caisse, le code de déontologie, le code du travail, etc. ;
- Prise de décisions hâtives et unilatérales pour certaines dépenses, alors que la caisse accuse des déficits.

**CS :**

- Difficultés parfois d'exercer ses fonctions de surveillance permanente des activités de la caisse ;
- Manque de formation pour exercer leurs travaux de contrôle surtout avec l'informatisation des caisses.

**CC :**

- manque de rigueur et de confidentialité dans le traitement de certains dossiers de crédit ;
- pratique parfois du trafic d'influence du fait que certains prêts sont accordés sous pression de certains dirigeants même quand les garanties sont insuffisantes.

**Rapports Fédération / Caisses.**

À ce stade des débats, afin de permettre aux dirigeants de donner librement leurs opinions, nous avons demandé gentiment au Directeur Général de se déplacer.

D'une façon générale, les dirigeants reconnaissent qu'ils n'ont pas beaucoup de griefs contre la Fédération. Certains apprécient grandement les efforts du DG pour les aider à surmonter leurs difficultés de fonctionnement, soit par des inspections opportunes, soit par des séances de formation, soit par des mesures administratives appropriées. Cependant, l'on ne saurait laisser passer sous silence certains points litigieux qui ont été soulevés par les dirigeants des caisses tout le long des rencontres, notamment : la lenteur de la Fédération à répondre aux demandes pressantes de services de certaines caisses et l'insatisfaction quant à la qualité, la quantité et la durée des sessions de formation.

Tout compte fait, les caisses que nous avons visitées pour l'exercice fonctionnent mais elles demeurent fragiles pour la plupart quant à l'application des normes et le respect des principes; ce qui crée et nourrit un climat de tension et même d'irrespect entre les différentes composantes de la hiérarchie

des caisses. Nous pensons qu'une meilleure compréhension des rôles et des responsabilités des dirigeants peut contribuer à relancer les bonnes relations pour le bon fonctionnement desdites caisses. Nous recommandons vivement à la Fédération d'intensifier, tout en l'améliorant, le programme de formation/information déjà en cours.

**V.4- Perspectives du CSD pour l'exercice 2011-2012**

Pour l'exercice 2011-12, le CSD continuera à visiter les caisses du réseau, faire le plaidoyer auprès de celles-ci pour l'utilisation du code de déontologie et des autres outils de bonne gestion dans leurs prises de décisions et à suivre de près le fonctionnement du CA de la Fédération, ainsi que le développement des relations de celle-ci avec les Caisses membres.

Les membres du CSD sont conscients du fait qu'il leur reste beaucoup à faire pour satisfaire pleinement les responsabilités qui leur sont dévolues, ainsi que la confiance placée en eux. La volonté de faire avancer la cause du mouvement demeure intacte, et c'est ce qui est le plus important. C'est fort de ce sentiment d'optimisme que nous abordons le nouvel exercice avec l'espoir que l'environnement externe sera plus clément envers le mouvement coopératif et que, de votre côté, vous continuerez à nous appuyer dans nos démarches par vos conseils et vos suggestions.

**EN AVANT TOUS, POUR UNE FÉDÉRATION ET UN RÉSEAU COOPÉRATIF FORTS !!!**

*Le Comité de Surveillance et de Déontologie*



FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES HAITIENNES  
« LE LEVIER »

**VI.- Renouveau des conseillers au sein des organes**

**SCÉNARIO**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ( CA)**

#	Postes vacants	Zone	Mandat	Intéressés	Zone	Mandat
1	Roland Velance Noël	Protégée Centre	3		Grand Centre	3
2	Joseph Louis Offrande		3			

**COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE DÉONTOLOGIE (CSD)**

#	Postes vacants	Zone	Mandat	Intéressés	Zone	Mandat
1	Cajuste Ganius		3			

## VII.- Les fonctions stratégiques

La structure opérationnelle de la Fédération a connu des changements significatifs passant de cinq unités de services (l'Appui/Conseil en gestion, l'Appui à la gestion du crédit, Finance et administration, l'Inspection et vérification, et l'informatique) à trois directions relevant de la Direction Générale. Ils sont regroupés au sein de trois Directions depuis le début de l'exercice en cours : la direction Finance et Développement, la Direction de l'Appui aux caisses, et la Direction de la Surveillance.

Ces changements s'inscrivent dans la perspective d'une meilleure appropriation par la Fédération LE LEVIER des trois prérogatives légales conférées aux Fédérations de Caisses populaires par la loi de juin 2002 à savoir qu'une Fédération est à la fois une institution financière, une institution d'accompagnement et une institution de surveillance pour ses caisses membres.

La Direction Finance et Développement est celle qui adressera les préoccupations de l'institution financière et elle s'adonnera particulièrement à la gestion rentable des ressources financières de la Fédération et à la recherche d'opportunités et de revenus tant pour la Fédération que pour les

caisses du réseau. De ce fait, elle est en charge de la gestion des liquidités gérées par la Fédération, de la gestion des produits et services générateurs de revenus tels que les opérations de transfert de fonds, l'InterCaisses, les virements avec Desjardins, le portefeuille de crédit aux caisses membres et différents projets en cours ou à venir.



Ansy Claude Saintervil, Directeur  
Direction de Finance et Développement

La Direction de l'Appui aux caisses adressera toute la gestion des relations entre les caisses membres et utilisatrices et la Fédération et elle s'assurera de la fourniture de l'appui général aux caisses. Les appuis relatifs à la gouvernance, à la gestion des opérations, à la gestion du crédit et à la transformation des systèmes dans les caisses seront coordonnés par cette Direction. Cette disposition permettra d'harmoniser les interventions de nature différente dans les caisses et de s'assurer de l'uniformité dans la compréhension, la communication et les actions passées entre la Fédération et les caisses.

La Direction de la Surveillance répondra aux préoccupations de l'institution de surveillance qu'est la Fédération et à ce titre, cette direction s'assure de la réalisation d'inspection, de



Sony Valéry Exantus, Directeur  
Direction d'Appui aux caisses



Claude Baptiste, Directeur  
Direction de la Surveillance des caisses

vérification, d'examens et de diagnostics en vue de contrôler le respect de la loi, des principes, des normes, des politiques et des procédures et de coordonner les activités de contrôle interne dans les caisses du réseau. La détermination de cellules spécifiques adressant les différentes activités de contrôle de la direction de la Surveillance se réalisera graduellement.



Claude F Mondésir,  
Responsable des interventions techniques

Les quatre années d'existence et de fonctionnement de la Fédération ont permis également à la Direction Générale de la Fédération d'apprécier les niveaux de satisfaction et d'insatisfaction des caisses du réseau et de voir à la réorganisation de l'offre de services de la Fédération pour une plus grande



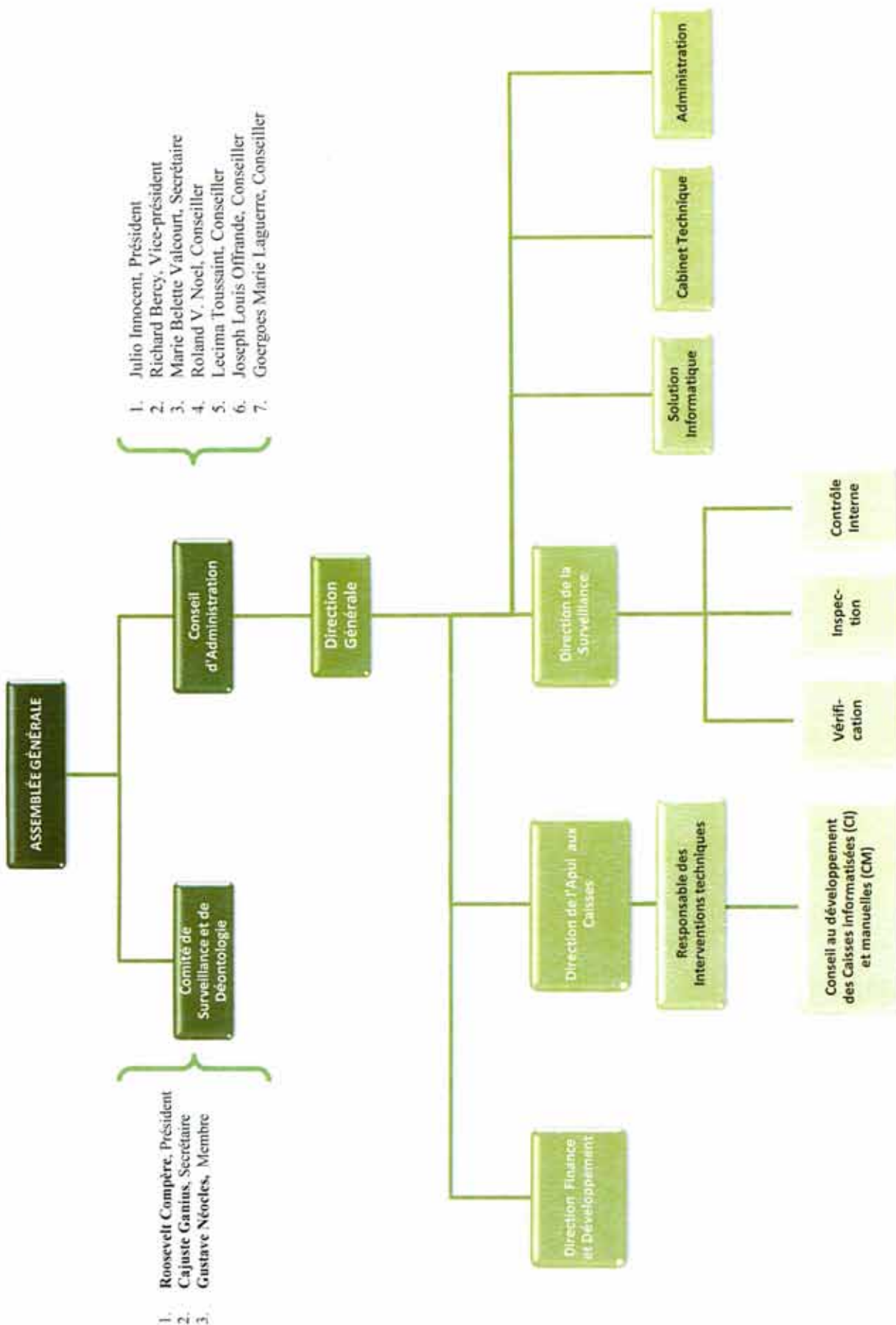
Jean Eddy Magloire, Administrateur

satisfaction de ses caisses. Trois unités relevant également de la Direction Générale opèrent en appui à l'atteinte des objectifs des trois directions : l'unité de solution informatique qui s'assurera d'apporter les solutions informatiques aux besoins des trois directions et de la Direction Générale ; l'unité administrative responsable de la gestion de la bâtisse, des mobiliers et équipements, du parc automobiles et du recouvrement des factures émises par la Fédération, etc. s'assurera également des déplacements ainsi que de l'approvisionnement au profit des trois directions et de la Direction Générale.

Enfin, une troisième unité regroupant des professionnels de formations différentes est aussi disponible pour accompagner les gestionnaires. Cette unité compte actuellement en son sein : une conseillère en communication et marketing, une conseillère en appui à la gestion des ressources humaines et un conseiller aux mandats spéciaux. L'affectation d'un conseiller juridique et d'une secrétaire de direction devra compléter d'ici peu le cabinet technique. L'effectif projeté pour combler tous les postes opérationnels au sein de la Fédération se chiffre à 46 ressources à temps plein. Des services professionnels sont utilisés sous forme de contrat et des consultations sont ou seront sollicitées auprès de professionnels spécialisés. L'organigramme de la Fédération tenant compte des changements effectués est présenté à la page suivante.



# Organigramme de la Fédération LE LEVIER



# VIII. ANNEXES

## VIII. a) Présentation de la caisse SOCOLAVIM



Vue partielle de la caisse mere

SOCOLAVIM est une coopérative d'épargne et de crédit, créée en 1993 à Saint-Marc. Elle a 18 ans de fonctionnement dans la région et elle offre des services d'épargne et de crédit à ses membres et à la population en général. Elle a commencé ses activités dans la commune de Saint-Marc et elle les a progressivement étendues au niveau du Département de l'Artibonite. Après Saint-Marc où elle compte déjà deux points de services, SOCOLAVIM a ouvert des comptoirs à Montrouis, Pont-Sondé, Marchand Dessalines et bientôt son cinquième comptoir dans la commune de l'Estère.

SOCOLAVIM entreprend aussi des activités sociales dans la communauté du Bas Artibonite, principalement à Saint Marc. Elle a une grande visibilité au niveau de la région, vu la qualité de ses services et de ses implications dans les activités sociales de la région.

La SOCOLAVIM gère actuellement les dépôts de plus de 35 000 membres avec le concours de 45 employés dont 17 femmes sous l'égide de 13 dirigeants regroupés au niveau de trois organes : le CA, le CS et le CC. Au 30 septembre 2011, elle totalise un actif de 326 millions de gourdes constitué majoritairement de l'épargne des membres et plus de 125 millions de gourdes en avoir. L'actif est rétrocédé à plus de 60% en crédit soit une enveloppe de crédit de 217 millions de gourdes.

SOCOLAVIM est l'une des plus grandes Caisses Populaires d'Haïti en termes d'actif, de membership, de portefeuille de crédit et de nombre de points de service. Elle a déjà signé des conventions avec des institutions telles que : B.C.A, Rayjon Share Care, POZ, etc. Elle a reçu une subvention de l'Union Européenne pour deux projets qu'elle a exécutés de manière exemplaire.

SOCOLAVIM, compte plusieurs années d'expériences dans la gestion et l'offre de produits financiers à la population du département de l'Artibonite à travers cinq points de services.



Marchand Dessalines



Pont-Sondé



Place Dartiguenave



Montrouis

### L'Avenir des Artibonitiens

Succursales : Montrouis 3747-4774 • Place Dartiguenave 2279-4730

Pont-Sondé 3705-9058 • Marchand Dessalines 3752-5555

Visitez notre site : [www.socolavim.com](http://www.socolavim.com) • e-mail : [socolavim@yahoo.fr](mailto:socolavim@yahoo.fr) • [info@socolavim.com](mailto:info@socolavim.com), [socolavim@lelevier.ht](mailto:socolavim@lelevier.ht)

## VIII.b- Les publications de l'année 2011

Mis à part les messages publicitaires audio/vidéo relatifs à la journée internationale des coopératives et à la promotion du crédit agricole dans les caisses disponibles dans l'espace "Publicité" de son site Internet [www.lelevier.ht](http://www.lelevier.ht), s'énumèrent ci-après :

### VIII.2- Bulletins d'informations trimestriels 6,7,8 et 9



### VIII.3- calendrier 2012



## Nouvelle nomenclature des Caisses du réseau

### 22 CAISSES FÉDÉRÉES

1. CAPAJ (Jérémie)
2. CAPOMAR (Mare Rouge)
3. CAPOSAC (Camp-Perrin)
4. CAPOSOSMA (Saint-Michel de l'Attalaye)
5. CAPOSOV (Verrettes)
6. CAPUC (Cavaillon)
7. COOPECLAS (Lascahobas)
8. COPECPRA (Petite Rivière de l'Artibonite)
9. COSODEV (Croix-des-Bouquets)
10. CPF (Cap-Haitien)
11. CPD (Fort-Liberté)
12. CPRCM (Marigot)
13. CPSA (Port-au-Prince)
14. CREPES (Thiotte)
15. KEPOMEK (Darbonne, Léogane)
16. KOPLES (Port-de-Paix)
17. KOTELAM (Port-au-Prince)
18. KPD (Desarmes)
19. KPEGM (Gros-Morne)
20. KPTAT (Terrier-Rouge)
21. SOCOLAVIM (Saint-Marc)
22. SUCCES (Jacmel)

### 23 CAISSES UTILISATRICES

1. CPC (Anse d'Hainault)
2. CAPOSUD (Sud)
3. CAPPEV (Vallée de Jacmel)
4. CECANIPPES (Pte Riv. de Nippes)
5. CECAP (Port -à- Piment)
6. CECC (Chardonnière)
7. CLEF (Léogane)
8. CODEB (Belle-Anse)
9. COOPECS (St Louis de Nord)
10. CPAC (Cayes Jacmel)
11. CPAM (Mombin Crochu)
12. CPDAM (Dame-Marie)
13. CPSRM (Maniche)
14. CPUP (Plaisance)
15. KEKAM (Marmelade)
16. KOFAS (Port-au-Prince)
17. KPK (Cabaret)
18. KPLAN (Azile, Nippes)
19. KPLKM (Milot)
20. KPSEK (Carice)
21. MAMEV (Gressier)
22. MOCECF (Fermathe)
23. SOCOREDNO (Jean Rabel)

- **Plaques de Remerciements décernées à l'ACDI et à Desjardins,**
- **Plaque d'honneur et mérite à la caisse SOCOLAVIM**

